



2 0 1 5

■ 5 catégories et 1 Grand Prix

- **Le « Grand Prix Talent du Vélo »** est décerné à une personne pour son « œuvre cyclable ». Le jury se réserve le droit de nommer une personne qui n'aura pas concouru, mais dont l'action exemplaire est reconnue par tous.
- **Le Talent du Vélo « entrepreneuriat »** récompense toute action favorisant la création de valeurs et/ou d'emplois.
- **Le Talent du Vélo « solidarité »** récompense toute action contribuant au désenclavement des populations, à l'insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute démarche d'économie sociale et solidaire.
- **Le Talent du Vélo « pédagogie »** récompense toute action encourageant l'usage quotidien du vélo auprès de différents publics.
- **Le Talent du Vélo « communication »** récompense toute action contribuant à l'image positive de la pratique quotidienne du vélo urbain.
- **Le Talent du Vélo « innovation »** récompense un porteur de projet (étudiant-e, chercheur, technicien, artiste...) dont les travaux contribuent au développement et à l'image positive de la pratique quotidienne du vélo, quel que soit le domaine étudié : urbanisme, aménagement urbain, design, sciences politiques, culture, pédagogie...

Le Jury se réserve le droit d'attribuer une « *mention spéciale* » au porteur d'une réalisation qu'il désirerait distinguer.

Clôture des inscriptions le 30 juin 2015

Le Club des villes et territoires cyclables organise la 5^e édition des Talents du Vélo

■ Objectifs

Ce concours récompense des femmes et des hommes - ou une équipe de partenaires - dont les actions exemplaires contribuent au développement de l'usage quotidien du vélo urbain, dans une perspective de mobilité durable. Il récompense nominativement des femmes et des hommes qui portent des initiatives, des expériences, des politiques cyclables...

Ces actions étant menées le plus souvent en partenariat entre des villes, des associations, des entreprises, les Talents du Vélo sont également remis à une équipe.

■ Pour être candidat

Les Talents du Vélo s'adressent à toute personne de plus de 18 ans, de toute nationalité, quel que soit son statut : salarié, entrepreneur, fonctionnaire, étudiant, bénévole... qui œuvre pour le développement de l'usage du vélo au quotidien.

■ Critères / actions et projets concernés

Sont pris en compte :

la conduite du projet, les points forts en matière de mobilité durable, d'innovation, d'insertion sociale, d'amélioration de la vie quotidienne, les budgets, la pérennité et l'exemplarité.

■ Le jury

Il est composé de représentants des pouvoirs publics, de partenaires, de personnalités expertes qui ne peuvent concourir.

■ Remise des prix

Les Talents du Vélo 2015 seront décernés à Paris pendant la semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre 2015.

À chaque lauréat sera remis le label « Talents du Vélo 2015 ». Une campagne de promotion et de valorisation médiatique sera mise en œuvre pour chacun. Le lauréat du Talent du Vélo « Innovation » recevra une dotation de 2 500 € destinée à mettre en œuvre son projet ou à réaliser, publier et diffuser sa réalisation.

Clôture des inscriptions :

30 juin 2015 à minuit

(date/heure de mail et cachet de La Poste faisant foi)



PARTENAIRES



■ Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront être envoyés, accompagnés de la fiche d'inscription (ci-jointe) par mail à : talentsduvelo@villes-cyclables.org ou clé USB (ne dépassant pas 10 Mo). Ils devront comporter les informations suivantes :

1/ Le titre de la réalisation et une présentation courte de l'action
(3 lignes /300 signes)

2/ Une note sur la réalisation
informant sur les points suivants :

La démarche

(2 pages maximum)

- les objectifs du projet
- les cibles / publics concernés
- la prise de décision – comment, par qui, pourquoi
- l'équipe et les partenaires impliqués
- les points forts du projet, en matière de mobilité durable, d'innovation, d'insertion sociale, d'amélioration de la vie quotidienne...
- l'insertion de cette réalisation dans une politique globale et un environnement territorial
- toute autre caractéristique...

Les coûts

(1 page maximum)

L'impact et la première évaluation si possible
(1 page maximum)

3/ Documents graphiques

Tous documents nécessaires à la compréhension du projet et de la réalisation :

- des plans (3 maximum),
- des photos, croquis et dessins (10 maximum),
- 1 brochure ou 1 document communication ou presse

■ Envoi du dossier

La date-limite de remise des dossiers est fixée au :

30 juin 2015 à minuit

(date/heure de mail et cachet de La Poste faisant foi)

Les dossiers de candidature sont à adresser par mail à :

talentsduvelo@villes-cyclables.org

ou sur clé USB par La Poste au :

Club des villes et territoires cyclables,
33 rue du Fbg-Montmartre, 75009 Paris

■ Coordination/Information

Club des villes et territoires cyclables

T. +33 (0)1 56 03 92 14

talentsduvelo@villes-cyclables.org

PJ – fiche d'inscription



PARTENAIRES



FICHE D'INSCRIPTION

La fiche d'inscription accompagnée du dossier de candidature est à renvoyer avant le **30 juin 2015 à minuit** (cachet de la poste faisant foi et date/heure de mail),

- Sur une clé USB, par La Poste au :
Club des villes et territoires cyclables,
33 rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris
ou
- par mail à : talentsduvelo@villes-cyclables.org

Cette fiche d'inscription peut être envoyée en amont du dossier de candidature, pour une « pré-inscription ».

M. Mme Mlle

Nom Prénom

Titre

Organisme

Adresse

Code Postal Ville

Tél. direct Tél. standard

Mobile

E-mail direct

E-mail standard

Site internet

concourt pour la catégorie* :

- Le Talent du Vélo « entrepreneuriat »
- Le Talent du Vélo « solidarité »
- Le Talent du Vélo « pédagogie »
- Le Talent du Vélo « communication »
- Le Talent du Vélo « innovation »

*(le candidat ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie)

Coordination/Information

Club des villes et territoires cyclables
T. +33 (0)1 56 03 92 14
talentsduvelo@villes-cyclables.org